



DÉCRYPTAGE

Dialogue national en RDC : Quelles garanties pour un processus inclusif et crédible ?



Source image : Présidence RDC. Déclaration du Cardinal Fridolin Ambongo après la rencontre entre le Président Félix Tshisekedi et les chefs des confessions religieuses, 17 juillet 2026.

L'annonce officielle d'un dialogue national inclusif constitue une opportunité majeure qui permettrait de réduire les tensions politiques qui sévissent en République démocratique du Congo. Mais la portée de cette inclusivité dépendra, dans une large mesure, de la finalité assignée au dialogue. Pour les uns, il s'agit de renforcer les institutions en vue de faire face à l'agression et à la rébellion ; pour les autres, c'est une opportunité de mettre directement fin à la guerre et de recouvrer l'intégrité territoriale. De ces objectifs parfois opposés dépendront les catégories de participants appelées à donner corps au concept d'inclusion. Par ailleurs, à l'approche de l'échéance fixée par plusieurs acteurs, le principal défi ne réside plus seulement dans la tenue du dialogue, mais dans les conditions de son organisation.

Deux principes apparaissent aujourd'hui déterminants : **l'inclusivité des participants** et **la confiance mutuelle entre les parties prenantes**.

Pourquoi parle-t-on d'une inclusivité encore conditionnelle ?

Le Gouvernement affirme vouloir un dialogue « inclusif, apaisé et républicain ». Cependant, cette ouverture est accompagnée de conditions qui influencent directement le périmètre des participants.

Parmi ces exigences figurent notamment :

- La reconnaissance préalable du Rwanda comme agresseur de la RDC ;
- La désolidarisation explicite des acteurs politiques avec les groupes armés, notamment l'AFC/M23.

Ces exigences, selon le Gouvernement, répondent à une logique de défense de l'intégrité territoriale et de clarification des responsabilités dans le conflit à l'Est du pays.

Toutefois, dans une perspective de résolution des conflits, une question demeure : **à partir de quel moment une condition de participation devient-elle un facteur d'exclusion ?**

Un dialogue réellement inclusif doit permettre de maintenir des principes non négociables (respect de la Constitution, rejet de la violence, souveraineté nationale), tout en laissant un espace de discussion sur les différends politiques.

Pourquoi la confiance demeure-t-elle un déficit majeur ?

En réponse à l'annonce présidentielle, la Coalition C64 a pris acte de l'ouverture annoncée du dialogue tout en posant plusieurs préalables destinés à attester la bonne foi du pouvoir.

Elle demande notamment :

- La convocation officielle du dialogue avant le **15 août 2026** ;
- La non-promulgation de la loi référendaire pendant la période préparatoire du dialogue.

Pour la C64, ces demandes constituent des garanties nécessaires afin d'éviter que le dialogue ne soit perçu comme un mécanisme d'accompagnement d'un agenda politique déjà établi.

Par ailleurs, une partie de l'opposition réclame des **mesures de décrispation de l'espace politique**, à savoir :

- Le respect des libertés publiques ;
- La garantie du droit de manifestation ;
- Un traitement équitable des acteurs politiques ;
- La réduction des tensions institutionnelles.

Ces mesures sont considérées non comme des concessions politiques, plutôt comme des conditions permettant d'établir un climat de confiance.

Que révèlent réellement ces conditions ?

L'analyse des positions montre que les exigences formulées par chaque camp traduisent surtout une crise profonde de confiance.

Le Gouvernement cherche à obtenir des garanties sur la loyauté nationale des participants.

L'opposition cherche à obtenir des garanties sur la sincérité et la neutralité du processus.

Le problème central devient alors : **qui doit faire le premier geste pour créer la confiance ?**

Dans les processus de médiation, cette situation correspond au « dilemme de confiance » : chaque acteur hésite à prendre un engagement sans garantie préalable de l'autre partie.

Quelles perspectives pour un dialogue crédible ?

La réussite du dialogue dépendra moins de son annonce que de la capacité des acteurs à transformer leurs exigences en **mesures réciproques de confiance**.

Trois conditions apparaissent essentielles :

1. Clarifier rapidement le cadre du dialogue

La crédibilité du processus serait renforcée par la convocation officielle du dialogue, la publication d'une feuille de route précise et réaliste, ainsi que la fixation des règles transparentes de participation.

2. Mettre en œuvre des gestes réciproques d'apaisement

Chaque partie devra accepter des mesures qui rassurent l'autre camp : garanties sécuritaires pour le Gouvernement et garanties politiques pour l'opposition.

3. Préserver une véritable inclusivité

L'ouverture du dialogue devra éviter d'exclure des acteurs politiques au risque de réduire sa légitimité.

Les confessions religieuses peuvent-elles être les garants moraux du processus ?

Dans un contexte de forte méfiance entre acteurs politiques, les confessions religieuses peuvent jouer le rôle de **garants moraux du dialogue**. Fortes de leur expérience dans la paix et la cohésion nationale, elles peuvent faciliter la rencontre, promouvoir l'écoute et veiller aux principes d'équité, d'inclusivité et de transparence.

Leur crédibilité dépendra toutefois de leur capacité à préserver une posture d'équilibre et d'indépendance, afin d'être reconnues comme une référence commune par toutes les parties.

Que faut-il retenir ?

Le dialogue en RDC ne souffre pas aujourd'hui d'un manque de discours sur l'ouverture, mais d'un déficit de confiance entre les principaux protagonistes.

L'inclusivité ne pourra produire ses effets que si les conditions posées par les uns ne sont pas perçues comme des instruments d'exclusion par les autres.

Inversement, les garanties réclamées par l'opposition devront être considérées comme des mécanismes de sécurisation du dialogue et non comme une stratégie de blocage.

Le véritable test des prochaines semaines sera donc moins la convocation du dialogue que la capacité des acteurs à créer un environnement où chacun accepte de négocier sans considérer qu'il a déjà perdu avant même l'ouverture des discussions. Dans cette perspective, il devient impérieux d'harmoniser les vues sur la finalité du dialogue afin de régler, en amont, la question de l'inclusion. La facilitation a, à cet égard, du pain sur la planche.

Cellule des Analyste ECC/JPSC